

La doctrine mariale de saint Théodore Studite

In: Échos d'Orient, tome 25, N°144, 1926. pp. 421-427.

Citer ce document / Cite this document :

Jugie Martin. La doctrine mariale de saint Théodore Studite. In: Échos d'Orient, tome 25, N°144, 1926. pp. 421-427.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rebyz_1146-9447_1926_num_25_144_4588

LA DOCTRINE MARIALE DE SAINT THÉODORE STUDITE

A propos du XI^e centenaire de sa mort (826-1926).

Le dimanche 11 novembre 826, mourait en exil, au monastère bithynien de Saint-Tryphon (1), après une vie toute de lutte et de souffrance pour la vraie foi, l'illustre higoumène de Stude, Théodore, une des gloires les plus pures de l'Orient catholique. Catholique, Théodore le fut foncièrement et tout d'une pièce, catholique intransigeant et nullement libéral. C'était vraiment ce qu'on appelle un caractère. Contre toutes les attaques de l'hérésie, contre les atténuations des habiles et les compromissions des faibles, il défendit avec un courage inlassable et au prix des plus dures persécutions la pureté du dogme, la sainteté de la morale et la rectitude de la discipline. Sa figure rayonnante du triple éclat de l'ascèse, de la doctrine et du martyre, illumine l'aurore si triste de ce ix^e siècle byzantin qui aura un couchant plus triste encore. Les amis de l'Orient chrétien se doivent de ne pas laisser passer dans l'oubli le onzième centenaire de la mort de ce héros, mais de le saluer de leurs louanges et de leurs prières. Et tous ceux qui s'intéressent à l'œuvre sainte de l'unité chrétienne trouvent en lui un patron qualifié. Car, que fit-il pendant toute sa vie, sinon de lutter contre le schisme et ses causes, sinon de rappeler à ses compatriotes que le centre de l'unité ecclésiastique se trouve à Rome, que l'évêque de cette ville, successeur de saint Pierre, est investi de la suprême juridiction sur l'Église universelle, et qu'il est l'infaillible gardien de l'orthodoxie? Quelques années à peine avant l'apparition de Photius, Théodore proclame à Byzance, avec une netteté qui ne laisse rien à désirer, tous les privilèges du Siège romain. Les *Échos d'Orient* ont déjà présenté à leurs lecteurs, par la plume du R. P. Salaville, le florilège suggestif de ses déclarations sur ce sujet (2). Il suffit de le relire pour voir que le nom même de saint Théodore Studite est la condamnation de ce schisme déplorable, qui ne vit plus de nos jours que de son opposition

(1) Le monastère de Saint-Tryphon se trouvait à proximité du promontoire d'Acritas, aujourd'hui Touzla.

(2) « La primauté de saint Pierre et du Pape, d'après saint Théodore Studite (759-826) », dans les *Échos d'Orient*, t. XVII (1914-1915), p. 23-42.

obstinée à la primauté romaine, ayant perdu tous les autres fondements qui l'affermirent dans le passé.

Le 11 novembre de cette année, nos frères séparés d'Orient vont célébrer dans leurs offices les louanges de Théodore. Ils vont le saluer comme *l'intrépide défenseur de la vérité, la colonne et le soutien de la foi orthodoxe, le guide inspiré de l'orthodoxie, le docteur de la piété, le flambeau de l'univers qui, par ses enseignements, a éclairé tous les fidèles, la lyre du Saint-Esprit*, etc. (1). Ils vont épuiser en son honneur la magnificence des titres et des épithètes. Ou ce langage signifie quelque chose, ou ce n'est qu'une phraséologie menteuse. Pour un esprit logique il n'est point d'autre alternative. Par les saints qu'elle célèbre, la liturgie grecque est la condamnation la plus expresse qui se puisse imaginer du schisme oriental. Quand on chante saint Jean Chrysostome, saint Léon de Rome, saint Grégoire le Grand, saint Maxime le Confesseur, saint Jean Damascène, saint Théodore Studite et tant d'autres, si l'on connaît leur doctrine et si l'on est conséquent, on ne peut qu'être catholique.

Mais ce n'est point ce thème apologétique que nous voulons développer dans les pages qui vont suivre. Notre Revue ayant déjà entretenu ses lecteurs des deux points les plus saillants de la doctrine du saint higoumène de Stude, à savoir de son enseignement sur la primauté romaine et de sa conception du culte des images (2), notre intention est de mettre en lumière un chapitre moins exploré de sa théologie, celui qui a trait aux privilèges de la Mère de Dieu.

Comme tous les saints authentiques, Théodore eut pour la Sainte Vierge une dévotion cordiale, une piété vraiment filiale. Cette piété, il l'inculqua aux nombreux moines dont il fut le Père spirituel. La sainte Théotocos ne fut nulle part mieux chantée et honorée qu'au couvent de Stude. On sait que c'est là, et du vivant même de Théodore, que prit naissance la coutume de joindre à chaque strophe des canons de l'office divin un tropaire spécial en l'honneur de la Mère de Dieu appelé *theotokion*. S'envolant de ce saint asile, les premiers *theotokia* gagnèrent les autres monastères, et bientôt tout l'Orient. Théodore en composa lui-même un grand nombre,

(1) Τῆς ἀληθείας σφόδρον συνήγορον, στύλον, ἐδραίωμα ὀρθοδόξου πίστεως. — Ὁρθοδοξίας ὀδηγὸν, θεόπνευστον, εὐσεβείας διδάσκαλον, τῆς οἰκουμένης ὁ φωστὴρ, ταῖς διδασκαλίαις σου πάντα ἐφώτισας, ἄστρο τοῦ ἠγεύματος. Voir dans les Ménées l'office des Vêpres et de l'aurore, au 11 novembre.

(2) Sur l'« iconologie de saint Théodore Studite », voir l'article du P. Grumel dans les *Échos d'Orient*, t. XX (1921), p. 257-268.

qu'on trouve dispersés dans le *Triodion*. Ceux qui portent son nom se distinguent à la fois par la ferveur du sentiment et par la louange doctrinale. On y trouve exprimées de mille manières et la perpétuelle virginité et la maternité divine et la maternité de grâce ou l'universelle médiation. En dehors de ces courtes poésies, véritables oraisons jaculatoires sorties d'un cœur filial, notre higoumène avait fait une place d'honneur aux fêtes de la Vierge dans la collection de panégyriques qu'il composa lui-même, au dire de son biographe (1). De cet homiliaire marial il nous est parvenu deux spécimens, qui ont peu attiré jusqu'ici l'attention des théologiens. Le premier est une homélie pour la fête de la Nativité de Marie (8 septembre), éditée d'abord par Lequien en 1712 sous le nom de saint Jean Damascène, puis reproduite dans la *Patrologie grecque* de Migne parmi les œuvres du même docteur (2). Le second est une homélie pour la fête de la Dormition, qui n'a vu le jour que dans le tome IV de la *Bibliotheca nova* de Mai (3). Le recueil de Théodore contenait-il d'autres discours mariaux? C'est plus que probable: car d'après la *catéchèse sur les jeûnes* (*Διδασκαλία γρηγορική*), on célébrait alors au monastère de Stude, outre la Nativité et la Dormition, trois autres *panégyries* mariales, à savoir l'*Entrée au Temple* (*εἰς ναὸν εἴσοδος*) le 21 novembre, l'*Hyphante* le 2 février, et l'*Évanghélismos* ou Annonciation, le 25 mars (4). Les deux morceaux qui nous restent sont d'une authenticité incontestable. L'homélie sur la Nativité, qui commence par les mots: « Δαμ.πρῶτος πανηγυρίζει ἡ κτίσις σήμερον », est attribuée, il est vrai, par plusieurs manuscrits à saint Jean Damascène: mais de ces manuscrits, le plus ancien, le Vatic. 1882, ne remonte pas plus haut que le xiii^e siècle. Déposent au contraire en faveur de saint Théodore: le cod. 1181 A du fonds grec de la Bibliothèque Nationale de Paris, qui est aussi du xiii^e siècle: le Vatic. 455, qui est du xi^e, et surtout le cod. Φ. III, 20 de la bibliothèque de l'Escurial, qui est du ix^e, du siècle même de Théodore. La critique interne corrobore ce témoi-

(1) Καὶ πανηγυρικὴν δὲ βίβλον συνέταξεν ὁ θεόληπτος, ἔνθα τὰς περιφανεῖς τοῦ Δεσπότητος διέξεισιν ἑορτὰς, καὶ λόγοις εὐγενέσι κοσμεῖ· οὐ μόνον δὲ, ἀλλὰ καὶ τῆς θεομήτορος καὶ τοῦ Ἡραδρόμου ὁσαύτως καὶ Βαπτιστοῦ. *S. Theodori Studitae vita*, 38; *P. G.*, t. XCIX, col. 152-153.

(2) *P. G.*, t. XCVI, col. 680-697.

(3) Reproduite par Migne. *P. G.*, t. XCIX, col. 720-729.

(4) *Catechesis chronica*, 5; *P. G.*, t. XCIX, col. 1006 C. La fête du 9 décembre (*Conception d'Anne* ou *Conception de la Mère de Dieu*) existe à cette époque, en certains endroits, mais elle n'a pas encore acquis droit de cité à Constantinople. A la fin du ix^e siècle, elle y était déjà établie.

gnage des plus anciens manuscrits. La démonstration a été esquissée par le P. C. Van de Vorst dans la *Byzantinische Zeitschrift*, en 1914 (1). Il faut signaler, en particulier, l'assimilation de l'erreur iconoclaste au monophysisme des acéphales et à l'hérésie manichéenne, une idée familière au Studite et étrangère au Damascène (2). Quant à la courte homélie sur la Dormition, elle porte bien la marque de notre Saint, et rien ne nous autorise à lui en refuser la paternité.

Dans l'homélie sur la Nativité, Théodore a été amené par l'objet même de la fête à nous dire son sentiment sur le premier des privilèges de la Mère de Dieu, sur sa conception immaculée. Ce sentiment concorde avec la doctrine commune des théologiens byzantins, à partir du concile d'Éphèse : il est conforme au dogme défini par Pie IX en 1854. Nous ne voulons point dire que les termes mêmes employés dans la définition se rencontrent dans le discours de notre Saint ; mais la doctrine y est formulée en termes équivalents. Qu'on en juge par ces quelques citations :

L'orateur salue d'abord en Marie le monde nouveau que Dieu a préparé pour recevoir le nouvel Adam. Avant de former le premier homme, Dieu lui avait élevé le magnifique palais de la création, composé du ciel, de la terre et de tout ce qu'ils renferment. Placé dans le paradis, l'homme s'en fit chasser par sa désobéissance, et il devint avec tous ses descendants la proie de la corruption. Mais Celui qui est riche en miséricorde a eu pitié de l'œuvre de ses mains, et il a décidé de créer un nouveau ciel, une nouvelle terre et une nouvelle mer pour servir de séjour à l'Incompréhensible qui vient pour réformer le genre humain. *ὁ ἀλόκληστος τοῦ γένους*. Quel est ce monde nouveau ?

« C'est la Bienheureuse Vierge digne de toute louange. Elle est le ciel qui montre le soleil de justice, la terre qui produit l'épi de vie, la mer qui apporte la perle spirituelle. »

« Maintenant *cette création nouvelle* de l'Incompréhensible a paru à l'existence. La cour royale du Roi des rois a été préparée... Que ce monde est magnifique ! Que cette création est admirable avec sa belle végétation de vertus, avec les fleurs odorantes de la virginité !... Elle est le digne séjour de Dieu venant habiter parmi les hommes... »

« Quoi de plus pur que la Vierge ? quoi de plus irrépréhensible ? »

(1) *Byzantinische Zeitschrift*, 1914, p. 123-132.

(2) *Homilia in Nativitatem B. Mariæ*, 6; *P. G.*, t. XCVI, col. 693 D.

Dieu, lumière souveraine et tout immaculée, a trouvé en elle tant de charmes qu'il s'est uni à elle substantiellement, par la descente du Saint-Esprit. » (1)

Marie serait-elle cette création nouvelle et sans tache, digne séjour du nouvel Adam, si, dès le début de son existence, le péché originel l'avait atteinte? Saint Théodore, du reste, ne nous laisse aucun doute à ce sujet.

« Marie est une terre sur laquelle l'épine du péché n'a point poussé. Tout au contraire, elle a produit le rejeton par lequel le péché a été arraché jusqu'à la racine. C'est une terre qui n'a point été maudite comme la première, féconde en épines et en charbons: mais sur elle est descendue la bénédiction du Seigneur, et son fruit est béni, comme dit l'oracle divin. » (2).

L'épine du péché dont il est parlé ici ne désigne pas seulement le péché actuel. Avant tout et principalement, il s'agit du péché d'origine, cause de la malédiction de la terre et du genre humain. La Vierge ne tomba pas sous cet anathème, *κατάρα*, qui atteint tous les descendants d'Adam. Elle est bénie, et elle produit un fruit de bénédiction, par qui tout péché, quel qu'il soit, est arraché jusqu'à la racine.

Plus loin, Théodore compare Marie à un buisson ardent, *absolument inaccessible au péché* (3); au bois incorruptible que *le ver de la corruption peccamineuse* ne saurait entamer (4); à une myrrhe marine qui, sur les flots de ce monde, *porte une chair morte au péché* (5). *Aucune pensée corruptrice n'a jamais souillé son esprit* (6). C'est dire qu'elle a été impeccable et exempte de la concupiscence: deux privilèges qui suivent la conception immaculée.

(1) "Ἦδη τοιγαροῦν παρήχθη ἡ νεοφανής κτίσις τοῦ ἀχωρήτου... Ὡς μεγαλοπρεπῆς ὅδε ὁ κόσμος! ὡς ἀξιάγαστος ἡ δημιουργία, φυτοῖς ἀρετῶν ὠραιζουσα, ἄνθεσιν ἀγνείας εὐωδιάζουσα, ... ἀξία, τὸ δὴ λεγόμενον, τοῦ Θεοῦ πρὸς ἀνθρώπους ἐνοικήσεως... τῆς δὲ τί καθαρώτερον; τί δὲ ἀμειψτότερον; ἥς τοσοῦτον ἠράσθη Θεός, τὸ ἀκρότατον φῶς καὶ καθαρώτατον, ὡς δι' ἐπελεύσεως ἀγίου Πνεύματος οὐσιωδῶς αὐτῇ συγκραθῆναι. *In Nativit. B. Mariae*, 4; *P. G.*, t. XCVI, col. 684 B.

(2) Γῆ ἐστίν, ἐφ' ἣν τῆς ἀμαρτίας ἀκανθα οὐκ ἀνέτειλε. Τοῦναντίον δὲ μᾶλλον, διὰ τοῦ ταύτης ἔρρους πρόρριζος ἐκτέτελλται. Γῆ ἐστίν, οὐχ ὡς ἡ πρότερον κατηραμένη, καὶς ἥς καρποὶ πλήρεις ἀκανθῶν καὶ τριθόλων, ἀλλ' ἐφ' ἣν εὐλογία Κυρίου, καὶ ἥς εὐλογομένος ὁ καρπὸς τῆς κοιλίας, ὡς φησὶν ὁ ἱερὸς λόγος. *Ibid.*, col. 685 A.

(3) Χαῖρε, βᾶτε τὸ πυρίπλοκον θαῦμα, ἡ κατὰ στέρησιν ἄθατος τῆ ἀμαρτίχ. *Ibid.*, col. 689 B.

(4) Χαῖρε ξύλον ἄσηπτον, ἡ φθορᾶς ἀμαρτικῆς μὴ προσηκαμένη σκώληκα. *Ibid.*, col. 693 C.

(5) Χαῖρε, σμύρνα θαλασσία, ἡ ἐν τῇ ἀλμυρῇ τοῦ βίου ῥοπῇ τὴν σάρκα νεκρὸν φοροῦσα τῆ ἀμαρτίχ. *Ibid.*, col. 689 A.

(6) Ἢ πάση φθοροποιῶ ἐπινοοίχ ἀπήμαντος. *Ibid.*, col. 692 B.

Marie est encore un paradis qui l'emporte sur l'antique Eden (1). Elle est *la nouvelle pâte de la divine réformation, les prémices toutes saintes du genre humain, la racine de la tige* dont parle le prophète (2). Toutes ces métaphores excluent le péché originel et supposent la sainteté initiale.

L'homélie sur la Dormition exprime en termes plus voilés la même doctrine. La Vierge y est appelée un fruit de bénédiction, un ciel terrestre, l'arche de la sainteté préparée par Dieu lui-même, la colombe tout immaculée. Elle est plus sainte que les saints, plus élevée que toute créature. Par elle la mort introduite par Ève a été vaincue (3).

Sur le mystère final qui a clos l'existence terrestre de Marie, ce second discours est suffisamment explicite. L'objet de la fête byzantine de la *Dormition*, *κοίμησις*, ou de l'Assomption, *μετάστασις* (4), n'est pas déterminé avec la même clarté par les divers orateurs qui en ont parlé. Les uns mettent au premier plan le fait de la mort et les circonstances plus ou moins légendaires qui l'ont accompagnée, tandis qu'ils taisent ou signalent à peine l'élément capital du mystère : la glorification de la Mère de Dieu en corps et en âme et son entrée triomphale au ciel. Les autres, au contraire, insistent avant tout sur l'Assomption proprement dite (5). Théodore appartient plutôt à ce second groupe. Dès le début de sa courte homélie, son regard se fixe sur la Vierge glorieuse s'envolant vers les demeures éternelles et revêtue du manteau de la double incorruptibilité et immortalité : celle de l'âme et celle du corps (6). Sans doute, il affirme que Marie est morte, ou plutôt qu'elle s'est endormie d'un doux sommeil. Mais cette dormition lui a apporté une nouvelle vie, *κοίμησις ζωοφόρος* (7). Elle a été suivie d'une véritable

(1) Ἐν παραδείσῳ προσευχόμενοι, παράδεισον ἔτεχον πολὺ τοῦ προτέρου μακαριώτερον. *Ibid.*, col. 683 A.

(2) Τὸ νέον φύραμα τῆς θείας ἀναπλάσεως, ἡ παναγία ἀπαρχὴ τοῦ γένους, ἡ βίβλα τοῦ θεοφράστου κλάδου. *Ibid.*, col. 685 D.

(3) Ὁ ἐπίγειος οὐρανός. *Homil. in Dormit. Deiparæ*, 1: P. G., t. XCIX, col. 720 D. — Ἡ θεοκατασκευάστος κιβωτὸς τοῦ ἀγιάσματος, col. 721 A. — Ἡ πάναγνος περιστέρη, col. 721 B. — εὐλογίας γόνος, col. 721 C. — Ἄγιων ἀγιωτέρα, καὶ πάντων ὑψηλότερα, col. 723 C. — Πάλαι διὰ τῆς προμητορος Εὐσας ὁ θάνατος εἰσελθὼν ἐκοσμοκράτησε· νῦν δὲ τῆ μακαρίᾳ θυγατρὶ αὐτῆς ὁμιλήσας ἀποκέχρυσται, ἐκεῖθεν ἐκνικώμενος, ὅθεν τὸ κράτος εἰσεδέξατο, col. 721 C.

(4) Saint Théodore emploie à la fois les deux termes de *κοίμησις* et de *μετάστασις*, bien qu'ils ne soient pas synonymes.

(5) Il y a aussi une troisième catégorie d'orateurs, peu nombreux il est vrai, qui n'enseignent pas la résurrection de la Vierge, mais la translation de son corps conservé incorruptible au paradis terrestre jusqu'à la résurrection commune.

(6) Σήμερον ὁ ἐπίγειος οὐρανός, τῷ τῆς ἀφθαρσίας περιβολαίῳ ἐλισσόμενος, ἐξῆλλάττεται εἰς διαμονὴν τὴν βελτίονα. — Ἐξῆλλάττουσα τῶν λοιπῶν, εἰκότως ἔχεις τοῦ συναμφοτέρου τὸ ἄφθαρτον. *Ibid.*, 1, 2, col. 720 D, 724 A.

7. Col. 724 A.

résurrection *παλιγγωσία* (1). L'orateur connaît les légendes qui avaient cours dans le monde byzantin sur les derniers moments de la Vierge. Il ne leur fait que de discrets emprunts : prière de Marie demandant que les apôtres soient présents à son trépas ; arrivée miraculeuse de ceux-ci sur les nuées ; descente de Jésus lui-même accompagné des chœurs angéliques. Et c'est à peu près tout. Par contre, il invente ingénument une série de douze *Are*, un pour chaque apôtre, que les Douze débitent pour répondre à la Mère de Dieu, qui leur a adressé la parole (2).

En fait de légendes sur l'Assomption, Théodore en connaissait une contenant un détail important, que nous ne trouvons pas dans les récits grecs actuellement publiés. Dans la *διδασκαλία χρονική*, après avoir parlé du jeûne de la Théotocos, c'est-à-dire de celui qui précède la fête de l'Assomption, il ajoute :

« Et en ce même jour de la sainte Dormition de la tout immaculée Mère de Dieu, s'il tombe un mercredi ou un vendredi, nous nous abstenons de viande ou de laitage, à cause du grand et étonnant prodige qui suivit ce merveilleux sommeil. Nous lisons, en effet, dans les divins écrits de saint Clément de Rome que les saints apôtres du Sauveur restèrent trois jours entiers auprès du tombeau, jusqu'au moment où un ange du Seigneur vint leur révéler toute la vérité. » (3)

Nous ignorons à quel écrit du Pseudo-Clément Théodore fait ici allusion. Ce qui est sûr, c'est que cette apparition d'un ange aux apôtres trois jours après la mort de Marie, pour leur annoncer qu'elle était ressuscitée — car c'est bien de cela qu'il s'agit — n'est mentionnée par aucun des apocryphes connus du *Transitus Mariae*. On voit, du reste, que cet épisode est calqué sur le récit évangélique de la résurrection de Notre-Seigneur.

Rome.

M. JUGIE.

(1) Συνδέεται μου ἡ γλώττις, τὸ τῆς παλιγγωσίας σου μυστήριον ἐκδηλουμένη. *Ibid.*, 5, col. 728 C.

(2) La Vierge est successivement comparée à l'échelle de Jacob, au buisson ardent, à la toison de Gédéon, à la cité du grand Roi dont parle le Psalmiste, à la maison d'Ephrata (*Mich.* v, 2), à la montagne ombragée d'Habacuc (*Habac.* iii, 3), à la lampe dorée de Zacharie (*Zach.* iii, 9; vi, 12), au propitiatoire universel dont parle Malachie (*Mal.* i, 11), à la nuée légère d'Isaïe (*Is.* xix, 1), au livre des ordonnances du Seigneur signalé par Jérémie (*Jer.* xxv, 13), à la porte fermée d'Ezéchiël (*Ezech.* xliv, 2), à la montagne d'où a été détachée la pierre angulaire (*Dan.* ii, 45). Dans son homélie sur la Nativité de la Vierge, Théodore multiplie aussi les *Xaïres*. Les litanies de ce genre se rencontrent dans la plupart des homélies mariales des orateurs byzantins.

(3) Οἱ γὰρ θεῖοι τότε τοῦ σωτήρος ἀπόστολοι, ὡς εὔρομεν ἐν τοῖς θείοις συγγράμμασι Κλήμεντος τοῦ Ῥωμαίου, τρεῖς πληρεῖς ἡμέρας τῷ τάφῳ προσμένοντες ἦσαν, ἕως οὗ ὑπὸ θεοῦ ἀγγέλου τὸ πᾶν ἐμυήθησαν. *Catechesis chronica*, 11; *P. G.*, t. XCIX, col. 1701 C.